الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Vice-Rectorat de la Formation Supérieure du Premier et Deuxième Cycles, la Formation Continue et les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation

جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

نيابة مديرية الجامعة للتكوين العالي في الطورين الأول والثاني و التكوين المتواصل و الشهادات، والتكوين العالي في التدرج

Tel/Fax: 034 22 15 49
E-mail: vrp@univ-bejaia.dz
Site Web : http://univ-bejaia.dz/formation/
Réf. : 2134 /VRFSPDCFCDFSG/UB/2013

Procès Verbal de la réunion avec les Vices Doyens des Facultés

En date du Jeudi 10 Oct. 2013 à 09H30

L'an deux mille treize et le dix du mois d'octobre à 09H30 s'est tenue une réunion avec les *Vices Doyens Chargés des Etudes et des Questions Liées aux Etudiants*, sous la présidence de Monsieur le Vice Recteur.

Etaient présents :

- Mr AIT-AMOKHTAR H., Vice Recteur Chargé de la Pédagogie.
- Mr MEZIANI B., Vice Doyen de la Faculté des **SE**
- Mr BOUKERROU A., Vice Doyen de la Faculté de **Tech**
- Mme BAA S., Vice Doyenne de la Faculté **SHS**
- Mr NAHALI Dj., Vice Doyen de la Faculté des **LLE**
- Mr BEKDOUCHE F., Représentante de la Faculté **SNV**
- Mr BENKHALED S., Représentante de la Faculté **DSP**

Ordre du jour :

1. Transferts et Changements de Filières (Bac Antérieur à 2013).
2. Divers.

La séance a été ouverte à 10 h par le Vice Recteur en rappelant la procédure adoptée pour le traitement des dossiers de transfert et de changement de filière (*Voir PV VRP du 03/09/2013 et le courrier adressé aux Doyens Réf : 2023/VRFSPDCFCDFSG/UB/2013*) et en indiquant que la présente réunion est programmée pour finaliser l'étude des dossiers.

1. Transferts et Changements de Filières (Bac Antérieur à 2013)

Après l'étude des dossiers de transferts et de changements de filières aux niveaux des Facultés, ils ont été transmis au vice rectorat. Les derniers dossiers sont parvenus au vice rectorat l'après-midi du Lundi 07/10/2013.

a. Transferts

Avant de commencer le débat, le Vice recteur a présenté la situation globale des dossiers des demandes de transferts en utilisant un vidéo projecteur.
430 demandes de transferts vers l'université de Béjaia ont été enregistrées. Les dossiers ont été réétudiés au niveau du vice rectorat. Ce qui a permis la préparation de la liste des

demandeurs de transfert dans un fichier en indiquant la situation pédagogique détaillée de chaque étudiant (*Année du Bac, Année d'étude, Résultat 2012/13, Retard pédagogique, Filière d'origine et Filière demandée*).

Le Vice Recteur a évoqué ensuite les différents paramètres dont il faut tenir compte pour finaliser l'étude des dossiers, à savoir :

- La capacité d'accueil (structures pédagogiques et d'hébergement).
- La capacité d'encadrement.
- La conformité des offres de formations entre l'université d'origine et l'université d'accueil. Ce point est très important, tout dossier de transfert vers le L2 ou le L3 doit se faire après établissement des relevés de notes équivalents à ceux délivrés par l'université d'origine.

Chacun des présents à la réunion s'est prononcé sur les critères à adopter pour émettre un avis définitif sur chaque demande de transfert. Après un tour de table, il ressort ce qui suit :

Seuls les étudiants ayant un Bac 2012, Admis(e) ou Ajourné(s), seront acceptés pour transferts. Les étudiants ayant un Bac 2012 et admis avec dettes ne seront pas acceptés.

Noter que les inscriptions définitives de ces étudiants se feront au niveau du Vice rectorat du 21/10/13 au 24/10/13.

b. Changements de Filières

Pour les changements de filières, il a été convenu d'accepter les demandes de réorientation des étudiants ayant des difficultés de progression pédagogique et ce conformément à l'article 34 de l'arrêté 712 du 03/11/2011. Les demandes des étudiants ayant cumulé un retard pédagogique (selon l'art.34) ne sont pas recevables.

Noter que les inscriptions définitives de ces étudiants se feront au niveau des facultés (le matricule de chaque étudiant reste inchangé) avec engagement.

2. Divers.

En prévision de la prochaine réunion, le Vice Recteur a demandé aux présents à la réunion d'engager une réflexion sur la gestion des contrôles continus et ce conformément aux textes règlementaires régissant le LMD (Arrêtés N°711 à 715 du 03/11/2011).

La séance fût levée à 12H00.

Fait le 13/10/2013

Le Vice Recteur

نائب المدير

الأستاذ: أيت المختار حكيم